

## Liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Annie RENOUF, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de votants : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 11-12-2024

Présents : Annie RENOUF, Joseph BERNARD, Francis CHUSSEAU, Nicolas BOUREAU, Laure de Maisonneuve, Roger GOMET, Evelyne DRAPEAU, Sylvie LEBON, Frank RABILLE, Stéphane CHAIGNE, Christine PASZKO, Romain TESSIER

Absents ou excusés : Edouard de La BASSETIERE, Véronique DESMARICAUX, Karine GAZEAU

Pouvoirs : Karine GAZEAU a donné pouvoir à Annie RENOUF

Véronique DESMARICAUX a donné pouvoir à Sylvie LEBON

Secrétaire : Francis CHUSSEAU

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance par la lecture du compte-rendu du 21 octobre 2024. A l'unanimité, le compte-rendu est adopté.

### INTERCOMMUNALITE

**87-2024** – Convention d'entente intercommunale pour la fabrication et la fourniture de repas de restauration collective scolaire.

*Approuvé à l'unanimité*

### VOIRIE

**88-2024** – Convention particulière pour la mise en souterrain des équipements de communications électroniques établis par ORANGE.

*Approuvé à l'unanimité*

### DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE

**89-2024** – Fixation du montant du loyer mensuel de la Maison d'Assistants Maternels (MAM) sui ouvre le 10 février 2025.

*Approuvé à l'unanimité*

LE MAIRE

ANNIE RENOUF



LE SECRETAIRE

FRANCIS CHUSSEAU

